

Commission pour la Libération de la Croissance Française

Réforme des collectivités publiques

Atelier du Lundi 8 octobre 2007

Relevé de conclusions :

➔ Sur la sécurité juridique :

- ✎ Créer devant les plus hautes juridictions une procédure d'avis préalable auprès des juridictions (sorte de rescrit juridictionnel) qui lie le juge en cas de contentieux ;
- ✎ Soumettre tout projet de réforme de l'Etat, mais aussi des collectivités territoriales et des autorités administratives indépendantes, à une évaluation préalable, réalisée au terme des concertations les plus larges, en vérifiant toutes les options alternatives à la modification du droit ; cette évaluation pourrait être, comme au Royaume Uni signée par le ministre lui-même et transmise au Parlement ;
- ✎ Créer, auprès du Premier ministre, un comité supérieur de la réforme réunissant les divers représentants de la société civile sur le modèle du Royaume Uni ; il aurait pour charge de vérifier la pertinence des évaluations préalables et de se prononcer sur les améliorations à apporter aux diverses procédures administratives ;
- ✎ Instaurer, comme cela a été fait en Italie, une « commission de la hache » chargée de vérifier la pertinence de tous les textes antérieurs à 1989 et d'en abroger le plus possible ;
- ✎ Prévoir systématiquement que toute loi est d'une durée limitée et revue au bout de 20 ans selon la même procédure que le dispositif québécois ;
- ✎ Tarir le flux des circulaires par une soumission préalable systématique au Secrétariat général du Gouvernement ;

➔ Sur la réforme de l'Etat

- ✎ Distinguer le rôle de « l'Etat stratège » et l' « Etat producteur de biens et de services » et créer des agences pour certaines productions de biens ou prestations de services, hors toute activité de souveraineté.
- ✎ Cette démarche d'agence, qui existe déjà pour l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, pourrait concerner dans un premier temps les impôts, la protection civile, les douanes, la gestion du domaine avec éventuellement une grande foncière cotée, l'INSEE, l'équipement, le transport, l'administration pénitentiaire et les universités.
 - I- Ne pas créer une catégorie nouvelle de personnalité morale et maintenir la chaîne de commandement en cas de crise.
 - II- Sur le modèle italien, le passage de la fonction publique à une agence entraîne l'instauration d'un statut contractuel de droit privé : cette réforme réalisée en Italie en 1992 et en 1997 rencontrait le soutien des syndicats. Ils ont vu dans

l'abandon du statut le moyen de nouer des relations contractuelles nouvelles et d'instaurer un nouveau type de sécurité-flexibilité.

- III- Le dirigeant est le manager, et le ministre se comporte en quelque sorte comme l'actionnaire. Il fixe les objectifs quantifiés et chiffrés, il contrôle les résultats, et il change les dirigeants de l'agence si les objectifs ne sont pas atteints. Inversement les dirigeants et les fonctionnaires qui ont obtenu de bons résultats ne peuvent être éloignés. On répond des performances, mais en même temps on est protégé par elles. Etre précis sur les objectifs mais laisser aux gestionnaires l'autonomie des moyens.

Un modèle semblable pourrait être étendu aux collectivités territoriales.

➔ **Sur la réforme des collectivités territoriales**

- ✎ Supprimer le département en faisant de la région et de la commune les collectivités territoriales. Le département devient la circonscription électorale pour l'élection des conseillers régionaux.
- ✎ Répartir les compétences du département aux deux niveaux en développant les intercommunalités. Les conseillers départementaux peuvent se réunir au Conseil régional pour les affaires intéressant le département.
- ✎ Chiffrer les économies à en attendre et expliquer comment une telle réforme permettrait de rendre plus efficace la gestion des services publics et plus compréhensible la répartition des compétences. Adapter les administrations déconcentrées de l'Etat en fonction. Supprimer un grand nombre de compétences partagées.

➔ **Sur les administrations sociales**

- ✎ Améliorer les performances des caisses primaires, à la fois sur la gestion et sur la relation avec le citoyen, et les doter de véritables managers
- ✎ Réformer de toute urgence les URSSAF

➔ **Faire de la France un pays à la pointe de l'egov en y installant tout ce qui se fait de mieux dans le reste du monde**

- ✎ Créer pour chaque citoyen le coffre fort électronique lui permettant de stocker toutes ses pièces justificatives (proposition du rapport Lasserre de 1999)
- ✎ Dans le même esprit créer le dossier unique d'entreprise pour toutes celles qui soumissionnent des marchés publics
- ✎ Supprimer dans un an toute procédure administrative qui n'a pas son organisation dématérialisée pour ceux qui le souhaitent quelle que ce soit la collectivité publique

- ✎ Organiser le partage des données entre les administrations sous réserve de l'accord express des citoyens.
- ✎ La France doit s'aligner sur les pays les plus avancés dans chacun des domaines.

Pour les rapporteurs :

I- Pour l'agence :

- *Synthèse du rapport Guillaume.*
- *Définition du statut juridique ad hoc des agences*
- *Rappel des expériences étrangères sur les agences notamment les récentes réformes suédoises.*
- *Propositions sur le statut de l'Agence et les domaines d'application possible au regard des comparaisons internationales.*

II - Pour la suppression du département

- *Esquisse de répartition des compétences entre les communes et les régions ;*
- *Argumentaire : c'est l'intérêt des collectivités territoriales de renforcer leurs pouvoirs.*
- *Une fiche sur le régime spécial dont bénéficient les parlementaires en termes de retraite ;*
- *Un chiffrage des budgets respectifs des régions, départements et communes et leur progression au cours des dix dernières années ;*

III - Pour les administrations sociales

- *fiche sur le mode de gestion des caisses primaires et les voies d'amélioration de la gestion, du fonctionnement et des rapports avec les citoyens ;*
- *fiche semblable sur les URSSAF*

IV - Pour l'egov

- *bilan de ce qui a déjà été fait en France*
- *les propositions avancées*
- *ce que ces propositions changeront en termes de « back office » ;*
- *fiche sur la proposition du rapport Lasserre (coffre-fort électronique)*
- *fiche sur les expériences étrangères les plus intéressantes*